

Procès-verbal de la séance du vendredi 28 février 2025

Convocation du Conseil Municipal le 21 février 2025

Le vingt-huit février deux mille vingt-cinq à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Alain JACQUET, Maire.

Présents : M. Alain JACQUET, M. Christian DENIS, M. Alain TESSIER, M. André TRINQUART, M. Laurent LHERITIER, M. Jacques BOIREAU, M. Claude SERVAIS, et Mme Françoise VAULIER.

Excusées : Mme Charlotte JACQUET-MARTIN, Mme Céline BIZERAY et Mme Lucie ORLIAC-BONNEAU

Formant la majorité des membres en exercice.

M. André TRINQUART a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2025 qui est adopté à l'unanimité.

1- Travaux église

Monsieur le maire fait état des travaux de l'église en cours.

2- Vote des subventions aux associations 2025-07

Le conseil municipal décide de verser les subventions de fonctionnement aux associations communales et intercommunales suivantes pour l'année 2025 :

Lurais'tivales (dont 1 000 € feu d'artifice)	1 750 €
Pétanque Club	350 €
Laboureurs (dont 250 € course cycliste)	320 €
Club Rencontres	70 €
Dart Club les 7 mains (fléchettes)	70 €
Société de Chasse de Lurais	70 €
Union des Anciens Combattants	70 €
Association des 2 Ecoles	70 €
Association Education Populaire (Cinéma)	70 €
Foyer Socio-Educatif du Collège	80 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	80 €
Bien Vivre Chez Soi	80 €
Familles Rurales	80 €
Agir en Cœur de Brenne	200 €
Fondation Patrimoine	100 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 460 €

- autorise le Maire à signer tous documents en rapport avec cette opération.

3- Vote des taux communaux des impôts directs 2025-08

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide et vote les taux des taxes directes locales pour 2025 qui restent inchangés :

Taxe foncière bâties (TFB) :	24,32 %
Taxe foncière non bâties (TFNB) :	22,49 %
Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) :	10,60 %

4- Préparation du budget

Monsieur Tessier présente au conseil municipal la préparation budgétaire 2025 en prévision du vote des budgets lors de la prochaine séance du conseil municipal.

